

LA CONGRÉGATION DE LA
PROVIDENCE D'ÉVREUX

La Providence d'Evreux est aussi un institut religieux de droit diocésain, à qui des membres de la Congrégation de Jésus et Marie ont apporté leur collaboration et leurs conseils en vue de lui donner ses constitutions primitives, dans l'esprit de leur Père, Jean Eudes.

ORIGINE

À Louviers (Eure), au foyer de Thomas DUVIVIER, et de Marguerite NICOLLE, naquirent deux enfants: Jean-Baptiste, en 1663, et Justine, en 1668. L'aîné entra au grand séminaire d'Evreux, fondé par le Père Eudes, en 1667, et dirigé par ses fils. Justine, elle, reçut une instruction très soignée. En 1693, Jean-Baptiste, ordonné prêtre, fut nommé curé de Caër, à 5 kms d'Evreux, et il accepta volontiers que sa soeur l'accompagne pour lui faciliter son ministère. Deux grandes misères ne tardèrent pas à solliciter le dévouement de la jeune fille : les enfants analphabètes et les malades abandonnés. Dès 1700, quelques jeunes filles se joignirent à elle. On réunit les enfants au presbytère, pour leur faire la classe, puis, en 1702, dans une petite maison, qui devint le berceau de l'oeuvre. Dès ce moment on s'orienta vers la vie religieuse.

L'AIDE DES EUDISTES

Le 1er mai 1705, Mgr Potier de NOVION, évêque d'Evreux, reçut la profession de Justine, qui devint la première supérieure, et de deux de ses compagnes. L'année suivante, Jean-Baptiste demanda d'être associé à toutes les bonnes oeuvres et prières de la Congrégation des directeurs du grand séminaire, les Eudistes. Il avait de bons rapports avec M. Thomas CREULLY (1664-1743), son directeur, qui, en 1720, devint supérieur du séminaire. En 1718, le zélé curé fut rappelé à Dieu et M. CREULLY le remplaça auprès de la communauté. Le 26 janvier 1719, celle-ci reçut une approbation officielle de Mgr Jean Le NORMAND, évêque de 1710 à 1733, qui avait pris les soeurs sous sa protection, et favorisait leur extension.

En 1724, quand M. CREULLY quitta Evreux pour devenir supérieur du séminaire de Caen, il confia ses protégées à l'un de ses confrères du séminaire d'Evreux, M. Bertrand JAMES (1680-1749), Eudiste, qui fut leur directeur jusqu'à sa mort. Son premier travail fut de composer, conseillé par M. COSTIL, les premières constitutions de l'institut, pleines de sagesse, ainsi que des exercices de piété et des prières, semblables à celles en usage chez les Eudistes. Mère Justine eut la joie de les envoyer approuvées, à chaque maison en 1733. Le 16 janvier de l'année suivante, elle allait rejoindre son frère chez le Père éternel, mais elle laissait à ses filles un héritage précieux, auquel elles surent rester fidèles.

LES DÉVELOPPEMENTS ET LA TOURMENTE

Soeur MARTIN, élue du vivant de la fondatrice, lui succéda. En 1759, la maison mère s'installa à Evreux, place St-Léger. Mgr de NARBONNE, en 1778, faisant état des services héroïques rendus par les soeurs, au cours de la terrible peste de 1778, leur obtint des lettres patentes qui furent enregistrées en 1779. L'oeuvre se développait et comptait 44 écoles, lorsque les soeurs durent s'enfuir et se cacher, pour éviter les massacres de la Révolution. En 1794, la maison mère fut occupée. Le district y installa ses bureaux. L'économe de la communauté, soeur Charlotte ROUVILLE, eut le courage de venir réclamer les exemplaires originaux des constitutions. On les lui donna. Avec son trésor, elle s'en alla se cacher dans un village près d'Angers, où elle attendit des jours meilleurs.

LA RECONSTITUTION

Ils vinrent avec le Concordat, en 1803. Alors, Sr Charlotte retourna à Evreux, avec une novice et trois pensionnaires. Les anciennes religieuses, l'ayant appris, sortirent de la clandestinité, et vinrent se grouper autour d'elle. Mgr BOURLIER, évêque d'Evreux, leur procura une maison et nomma, le 24 mars 1807, Mère Rouville, comme supérieure de la Congrégation, dont elle est considérée comme la seconde fondatrice. Soutenues par l'évêque, favorisées par l'empereur lui-même, les soeurs reprirent rapidement leur place dans la vie du diocèse. En 1821, elles achetèrent l'ancien manoir abbatial de Saint-Taurin qui est devenu la maison mère, grâce à la générosité de M. Le ROUSSEL (1754-1819) Eudiste, du grand séminaire d'Evreux d'avant la Révolution. Le progrès se poursuivit durant le XIXe s. En 1900, l'institut comptait 300 religieuses et dirigeait plus de cent établissements scolaires ou hospitaliers.

LE XXe SIECLE

La persécution religieuse française du début de ce siècle ferma les écoles confessionnelles. Des soeurs se sécularisèrent et se mirent au service d'écoles "libres". Le recrutement cessa. Les soeurs gardèrent une certaine activité hospitalière. Elles l'exercèrent d'une façon héroïque durant les deux guerres, de 1914 et de 1940. En 1944, la bataille de Normandie coûta la vie à deux soeurs. L'épreuve passée, les religieuses ont repris leur place dans la pastorale, et dans la vie et sainteté de l'Église. Leurs constitutions furent révisées, conformément aux normes de Vatican II et du droit canonique, dans le sens d'un retour aux sources, et à l'esprit de la fondatrice, resté bien vivant .

En lisant ces articles, on voit que l'institut, aidé de la grâce de Dieu, entend rester fidèle à son apostolat spécifique, mais aussi à la spiritualité eudiste, dont les soeurs se sont toujours nourries. En voici quelques exemples:

"Dans un esprit de simplicité et de charité, les yeux fixés sur la sainte Famille, pour y puiser l'amour...de la vie cachée, Mère Justine Duvivier, notre fondatrice, orienta ses compagnes vers l'instruction des enfants et le soin des malades pauvres des campagnes. Nous voulons rester fidèles au souffle de nos origines, attentives à nos soeurs, au service des plus pauvres : jeunes, malades ou isolés, et ouvertes aux appels d'évangélisation "

"C'est pour former Jésus dans les âmes, que les soeurs se consacrent à l'éducation des enfants et au soin des malades".

"Vivant notre consécration en esprit de communion fraternelle dans l'accomplissement de notre mission, nous répondons au voeu de S. Jean Eudes : "Servir le Christ et son Église d'un grand coeur et de toute sa bonne volonté" (OC.IX. 144).

"La Congrégation est sous le patronage du Coeur divin de Jésus et du saint Coeur de Marie. Vive Jésus et Marie!"

AUJOURD'HUI ET DEMAIN

La Supérieure générale actuelle est Soeur LOUIS, qui a été élue le 27 août 1988, pour un mandat de six années. L'institut comprend 44 membres, répartis en 6 maisons, toutes dans le diocèse d'Evreux.

Voulant vivre comme des enfants de Dieu en union au mystère de sa Providence, les soeurs, qui portent son nom, lui font une entière confiance pour leur avenir, désirant, selon la prière traditionnelle de la Congrégation, "rendre au divin Coeur de Jésus autant d'adoration, d'amour et de gloire qu'il en rend au Père éternel, et, pour tous les hommes qui sont sur la terre, l'aimer toujours davantage".

LA CONGRÉGATION DE LA PROVIDENCE D'EVREUX

Personnel (1988)	
Maisons	6
Soeurs	44

PRÉSENCE DANS LE MONDE FRANCE

Maison-Mère:
7, rue Joséphine
27000 EVREUX--FRANCE

BIBLIOGRAPHIE

ANONYME, Fleurs de la C.J.M., Mr Bertrand James, décédé le 11 septembre 1749, ms.

ANONYME, Congrégation de la Providence d'Evreux, Evreux, Maison mère, 1980, 21 X 15 cm., 20 p.

COSTIL (Pierre), Annales de la Congrégation de Jésus et Marie, ms. Livre XIV. Dar. 6. Soeurs de Caen 1724 et Livre XV, par. 32.

LANGLOIS (Chan. aum. de la Providence), Histoire de la Congrégation de la Providence d'Évreux, dite, à l'origine, des Dames de Caen, Évreux, 1901, in-8. 413 p.